



DRH/SNI

**PRESENTATION DU PROGRAMME
DE RECRUTEMENT
DE JEUNES PROFESSIONNELS
A LA SNI**

Version destinée au public

08 février 2010

PROGRAMME « JEUNES PROFESSIONNELS »

I – NATURE DU CONCEPT DE « PROGRAMME JEUNES

PROFESSIONNELS »

Le programme de recrutement de Jeunes Professionnels de la SNI s'inspire d'un concept initié par la Banque Mondiale depuis plusieurs années et appelé programme « young professionals ».

Ce programme se présente sous une forme très spécifique. A ce titre, il ne s'inscrit pas dans le processus classique de recrutement du personnel. Sa raison d'être est plutôt de créer les conditions favorables à l'identification des compétences susceptibles d'être recrutées. Il comporte deux aspects majeurs : un volet «exécution d'un projet d'intervention » et un aspect « formation ». Il est sanctionné par une évaluation qui permet à la société d'identifier les jeunes professionnels à retenir.

Les jeunes professionnels recrutés dans le cadre de ce programme n'ont pas l'obligation, au terme de leurs contrats, de travailler pour la SNI qui les accueille et les forme. Leur recrutement sera négocié.

Les principales articulations du programme de recrutement de jeunes professionnels élaboré en fonction des besoins et du contexte de fonctionnement de la SNI sont présentées ci-après :

II- ARTICULATIONS DU PROGRAMME « JEUNES PROFESSIONNELS »

2.1- Objectifs :

Le programme de recrutement des jeunes professionnels vise les objectifs ci-après :

Objectifs généraux

- Attirer à la SNI les meilleurs cerveaux pour promouvoir la nouvelle image de la société et assurer son rayonnement.
- Rebâtir la composante ressource humaine à la SNI et garantir la pérennité de l'institution

Objectifs spécifiques

- Identifier des jeunes professionnels hautement qualifiés, dotés de capacités correspondants aux métiers et aux exigences professionnelles de la SNI ;
- Accorder à de jeunes professionnels l'opportunité d'acquérir à travers des projets d'intervention, une expérience professionnelle pertinente dans les métiers de la SNI.
- Recruter des Jeunes Professionnels qui auront convaincu sur leur compétence et leur adaptation aux valeurs et aux principes de comportement de la SNI.

2.2- Durée du programme « jeunes professionnels » : 5 ans, renouvelable après évaluation

2.3- Nombre de jeunes professionnels à recruter la première année : 06

Ce nombre va varier l'année d'après en fonction des résultats de la première vague.

2.4- Durée du contrat « jeunes professionnels » : 2 ans maximum

2.5- Âge maximum des candidats : 30 ans

2.6- Nationalité des candidats : camerounaise

2.7- Niveau d'études des candidats : BAC+05 minimum

2.8- Compétences à rechercher auprès des jeunes professionnels : Celles appartenant à la famille des métiers de la SNI (voir tableau en annexe).

2.9- Langue : français et/ou anglais. La pratique courante de l'une ou l'autre de ces deux langues étant un atout.

III - PROFILS TYPES DE JEUNES PROFESSIONNELS A RECRUTER A LA SNI:

III.1- STRUCTURE GENERALE DES PROFILS :

BAC + 5 au moins dans l'une des disciplines appartenant à la famille des métiers de la SNI.

III.2- COMPOSITION SPECIFIQUE DES PROFILS

III.2.1- Formation de base :

Seront privilégiées, les formations de base ci-après ou toute autre formation jugée pertinente :

- Ingénieur
- Economie
- Finance
- Comptabilité
- Droit
- Sciences Humaines
- Environnement

III.2.2- Formation spécialisée en Gestion d'Entreprise, option :

- Marketing et commerce

- Analyste d'affaires (Etudes et évaluation de projets industriels)
- Evaluation des entreprises
- Finance
- Comptabilité
- Management des organisations
- Gestion des opérations de bourse
- Approvisionnement et logistique
- Diagnostic organisationnel
- Communication et Relations Publiques
- Montage de projets productifs
- Droit de l'Entreprise
- Gestion de projets miniers
- Gestion de projets agricoles
- Gestion des Ressources Humaines
- Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
- Audit des entreprises
- Contrôle de gestion

IV - CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION

IV.1- Emploi

Le statut de jeune professionnel est apparenté à celui d'un Consultant Junior interne. Son séjour à la SNI est subordonné à un cahier des charges et donc à des livrables prédéfinis, élaborés dans les différentes structures de la société.

Les jeunes professionnels sont régis par un statut particulier. ils ne sont pas affectés dans les structures de la SNI, mais reçoivent des projets d'intervention à exécuter avec un minimum d'autonomie, sous le contrôle d'un superviseur direct.

IV.2- Rémunération et avantages

Les jeunes professionnels bénéficient de :

- Rémunération forfaitaire équivalent au salaire d'un Cadre débutant de la SNI,
- Assurance maladie et responsabilité civile,
- Formation/ coaching.

V- MODALITES DE SELECTION DES JEUNES PROFESSIONNELS

La sélection des candidats aux postes de jeunes professionnels se fait par :

- Etude de dossier (SNI),
- Tests professionnels
- Entretien.

VI- CRITERES DE SELECTION

Les candidatures aux postes de jeunes professionnels seront sélectionnés en fonction de :

- § L'excellence des références académiques,
- § La volonté affirmée de contribuer au développement de la SNI et du Cameroun,
- § La capacité à communiquer, à l'écrit et à l'oral, en français ou en anglais, la pratique de l'autre langue étant un atout
- § Le potentiel de leadership prédisposant le jeune professionnel à des postes de responsabilité élevée dans les entreprises,
- § La capacité d'adaptation, l'aptitude au travail en équipe, résistance au stress
- § Le souci du résultat.
- § La moralité

VII- PROGRAMME DE TRAVAIL ET D'ENCADREMENT DES JEUNES PROFESSIONNELS :

Le programme de travail et d'encadrement des jeunes professionnels comporte trois axes :

- § L'exécution de projets spécifiques d'intervention dans les structures de la société.
- § La participation à des missions d'intervention dans les entreprises du portefeuille (contrôle, audit...)
- § La participation à des modules de formation technique, managérial et de développement personnel

Pièces à fournir dans les dossiers de candidature :

- Une lettre de motivation,
- Un CV détaillé,
- Un formulaire de candidature disponible sur le site web www.sni.cm,
- Trois lettres de recommandation,
- Des copies des diplômes,
- Un Certificat de nationalité.

Les dossiers de candidature sont reçus uniquement à l'adresse e-mail ci-après : sni@sni.cm. Bien vouloir préciser **Programme « Jeunes Professionnels »**